

COMITE DEPARTEMENTAL DE PREVENTION DES RPS* des ALPES MARITIMES

(*Risques psychosociaux)

Pilotage

DIRECCTE PACA - Unité territoriale des Alpes Maritimes

Composition

– Animation : Direccte Paca- Unité territoriale des Alpes Maritimes

– Membres :

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Sud-Est,
ARACT Paca,
Services de santé au travail (AMETRA 06, CMTI, APST BTP),
Mutualité Sociale Agricole,
UPE 06 - Union pour l'entreprise des Alpes Maritimes
UPA - Union professionnelle artisanale,
Unions Départementales des Syndicats (UD CFDT, UD CFE-CGC, UD FO, UD CGT, UD CFTC, UD UNSA, UD SUD/Solidaires),
Syndicat des avocats de France,
Association des Avocats Praticiens en Droit Social (avec CMA, OPCALIA)

Périodicité

4 journées de travail par an

Contact

Nom : Anne Le Bail VOISIN

☎ : 04.93.72.76.52

@ : anne.lebail-voisin@direccte.gouv.fr

Objectifs

- * Objectif général
 - Œuvrer à la prévention des risques psychosociaux (RPS) par la voie du dialogue social territorial
- * Objectif opérationnel
 - Aborder cette problématique à travers différentes approches

Missions

- * Organisation de matinales (petits déjeuners), dont les thèmes sont en lien étroit avec les Risques psychosociaux, à destination des Représentants du personnel, des Direction et des Préventeurs d'entreprises :
- Temps d'apports conceptuels (études, outils, démarches, méthodologies, réglementation ...)
- Temps d'échanges, notamment axés sur le retour d'expérience de cas en entreprise (témoignages de Direction et de Représentants du personnel d'entreprises, Médecin du travail, Préventeurs, Agents de contrôle, ...)

Éléments de perspective